

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Rémy Trudel, dirige la délégation québécoise;

QUE cette délégation soit, en outre, composée de:

— Madame Hélène P. Tremblay, sous-ministre adjointe, Pêches et aquiculture commerciales, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur George Arsenaux, sous-ministre adjoint, Patrimoine faunique et naturel, Faune et Parcs;

— Madame Nathalie Verge, attachée politique aux pêches et à l'aquiculture commerciales, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Madame René-Claude Boivin, attachée de presse, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Louis Vallée, directeur, Direction des analyses et des politiques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Raynald L'Abbé, conseiller, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

31804

Gouvernement du Québec

Décret 324-99, 31 mars 1999

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la rencontre du Conseil des ministres des pêches de l'Atlantique qui se tiendra le 13 avril 1999, à Québec

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QUE se tiendra une rencontre du Conseil des ministres des pêches de l'Atlantique, le 13 avril 1999, à Québec;

ATTENDU QUE cette rencontre permettra de débattre notamment du mandat du Conseil des ministres des pêches de l'Atlantique, des plans de gestion intégrée des pêches, des pêches en développement, des phoques, des parts historiques d'accès à la ressource et du mandat du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques;

ATTENDU QUE le Québec a intérêt à participer à cette rencontre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Rémy Trudel, dirige la délégation québécoise;

QUE cette délégation soit, en outre, composée de:

— Madame Hélène P. Tremblay, sous-ministre adjointe, Pêches et aquiculture commerciales, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur George Arsenaux, sous-ministre adjoint, Patrimoine faunique et naturel, Faune et Parcs;

— Madame Nathalie Verge, attachée politique aux pêches et à l'aquiculture commerciales, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Madame René-Claude Boivin, attachée de presse, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Louis Vallée, directeur, Direction des analyses et des politiques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Raynald L'Abbé, conseiller, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

31805